

Toulouse, le 14 décembre 2010

Division des élèves et de la
vie des établissements

Monsieur,

DVS 1

Référence
2010-2011 n°71

J'accuse réception de votre courrier en date du 9 décembre 2010, relatif au rapport de Madame la Principale du collège « Léo FERRE » de SAINT-LYS, adressé personnellement à Monsieur LAPEZE et ce contrairement à toutes les règles de la correspondance administrative.

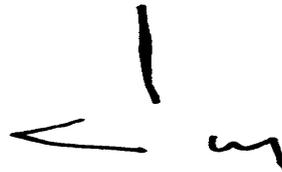
Ce courrier n'appelle aucun commentaire de ma part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Dossier suivi par
Eric LAPEZE
Téléphone
05 34 44 87 62
Fax
05 34 44 88 06
Mél.
ia-31-dvs @ac-toulouse.fr

Cité administrative
Bât F
Bd Armand Duportal
BP 40303
31003 Toulouse cedex 6

Pour l'inspecteur d'académie,
Directeur des services départementaux
de l'éducation nationale de la Haute-Garonne
et par délégation, le secrétaire général,



Christophe PAILHE-BELAIR

Monsieur Éric BADET
eric.badet@octave.fr